

## L'économie circulaire suscite un intérêt croissant dans l'Artisanat

**Dans un contexte où le développement durable fait écho à travers le monde, une enquête menée par la Chambre des Métiers révèle une évolution prometteuse dans le secteur de l'Artisanat : les résultats de l'étude mettent en lumière un engagement et un intérêt croissant des entreprises artisanales en faveur des principes de l'économie circulaire, s'illustrant notamment par une gestion de plus en plus responsable des déchets.**

En décembre 2022, la Chambre des Métiers avait lancé une enquête dont l'objectif était, d'une part, de sonder les initiatives et mesures adoptées par ses ressortissants en matière de protection de l'environnement au sein de l'Artisanat et, d'autre part, d'identifier les obstacles (potentiels) entravant l'adoption de telles mesures afin de pouvoir évaluer les besoins futurs des entreprises en la matière. Les résultats de cette enquête peuvent être comparés à ceux de celle menée au printemps 2017. Avec ses 120 activités artisanales différentes, les défis environnementaux varient considérablement d'une branche artisanale à l'autre, et donc d'un groupe de métiers à l'autre.

L'enquête révèle que plus de la moitié des entreprises (52 %) déclarent connaître les principes de l'économie circulaire, marquant une nette amélioration depuis 2017 où seulement 41 % des entreprises se disaient familières avec ces concepts. Cette évolution positive est accueillie positivement par la Chambre des Métiers qui voit dans la transition vers l'économie circulaire une véritable opportunité de revalorisation de l'Artisanat. Par exemple, plus de la moitié des entreprises (51%) proposent désormais un service de réparation, signe de la place essentielle occupée par l'Artisanat dans ce modèle économique circulaire. Néanmoins, le chemin vers une économie plus durable est semé d'obstacles, tels que le manque de personnel qualifié, ou encore l'absence d'un cadre réglementaire clair favorisant le développement du secteur des services de réparation.

En dépit de ces défis, la Chambre des Métiers continue d'attirer l'attention sur la complexité des demandes d'autorisation d'exploitation dites "commodo", un défi majeur pour les entreprises artisanales en raison du caractère complexe de la procédure. A cet égard, l'organisation de l'Artisanat attend avec intérêt la révision en cours de la loi y afférente, qui vise à réduire les délais d'obtention des autorisations via une digitalisation de la procédure.

Par ailleurs, en tant que partenaire convaincu de l'action SuperDrecksKëscht, la Chambre des Métiers salue l'engagement des entreprises en matière de gestion des déchets. L'enquête montre en effet que 79% des entreprises (contre 71% en 2017) estiment que leur adhésion à l'action SuperDrecksKëscht fir Betriber® a facilité leur gestion des déchets, soulignant l'impact positif de cette action sur l'environnement.

Ainsi, malgré les défis inhérents à chaque phase de transition, les entreprises artisanales font preuve d'un engagement et d'une capacité d'adaptation qui dessinent un avenir plus durable pour ce secteur-clé de l'économie nationale.

[Etude téléchargeable](#) sur le site de la Chambre des Métiers ([CDM - Brochures et documents utiles - Chambre des Métiers](#))

---

Luxembourg, le 26 juillet 2023

Communiqué par la Chambre des Métiers

Dina POST  
Responsable Projets Marketing, Communication et Relations publiques  
2 Circuit de la Foire Internationale  
BP 1604 · L-1016 LUXEMBOURG  
Tél.: +352 42 67 67 - 293  
E-mail: [presse@cdm.lu](mailto:presse@cdm.lu)